



**LES JEUNES
IHEDN**

[RECHERCHE]

LE *HAJJ* COMME LEVIER DE SOUVERAINETÉ ET DE SOFT POWER EN ARABIE SAOUDITE



Par Thomas Belkadi

Ce texte n'engage que la responsabilité de l'auteur. Les idées ou opinions émises ne peuvent en aucun cas être considérées comme l'expression d'une position officielle de l'association Les Jeunes IHEDN.

À PROPOS DE L'ARTICLE

L'article examine la manière dont la gestion du *hajj* par l'Arabie saoudite s'inscrit au croisement d'enjeux religieux, politiques et économiques. Derrière l'organisation d'un pèlerinage rassemblant chaque année plusieurs millions de fidèles, le pouvoir saoudien mobilise ce dispositif comme un instrument de souveraineté, de légitimation et de projection d'influence à l'échelle internationale.

L'analyse met en évidence les tensions entre l'universalité religieuse du pèlerinage et son encadrement strict par un État, à travers des mécanismes de contrôle administratif, sécuritaire et économique. Elle souligne également les limites et les contestations de cette gouvernance, dans un contexte de modernisation et de transformation du *hajj* en ressource stratégique pour le régime saoudien.

À PROPOS DE L'AUTEUR



Thomas Belkadi est diplômé en Histoire et spécialisé en communication politique et publique. Il s'intéresse aux enjeux de diplomatie, de sécurité et de communication stratégique, en particulier dans les relations entre la France et le monde arabe. Il est membre du comité Moyen-Orient et Monde Arabe.

En juin 2024, près de 1 300 pèlerins périssaient sous une chaleur frôlant les 52°C lors du *hajj* à La Mecque¹. Ce drame, parmi les plus meurtriers de l'histoire récente du pèlerinage, a braqué les projecteurs du monde entier. Le *hajj* (الحجّ) désigne le grand pèlerinage à La Mecque, cinquième pilier de l'islam sunnite (أركان الإسلام) et l'un des dix auxiliaires de la foi du chiisme (فروع الدين)². À ne pas confondre avec la *'umra* (العمرة), le petit pèlerinage facultatif, réalisable à tout moment de l'année. Le *hajj* se déroule chaque année durant le mois lunaire de *dhou al-hijja* (ذو الحجة) et rassemble plusieurs millions de fidèles autour de rites précis : circumambulation autour de la *Ka'ba* (الكعبة), station au mont Arafat et séjour dans la plaine de Mina³. Tout musulman est tenu de l'accomplir au moins une fois dans sa vie s'il en a les capacités physiques et matérielles⁴. La Mecque est une ville du Hedjaz, dans l'ouest de l'Arabie saoudite, implantée en altitude dans un environnement montagneux et enclavé. Sa population permanente était estimée à près de 1,9 million d'habitants⁵, un chiffre qui croît considérablement chaque année lors de la saison du pèlerinage, avec environ deux millions de fidèles accueillis sur le site⁶. Elle est le lieu de naissance du prophète Muhammad selon les textes islamiques et abrite la *Ka'ba*, édifice cubique, vers laquelle se tournent quotidiennement près de 1,8 milliard de musulmans à travers le monde pour la prière⁷.

Ce lieu est sous contrôle saoudien depuis 1925, lorsque les troupes d'Ibn Saoud s'en sont emparées⁸. L'Arabie saoudite est aujourd'hui une monarchie absolue

¹ « L'Arabie saoudite annonce 1 301 morts lors du pèlerinage à La Mecque ». *Le Monde* [en ligne], 23 juin 2024 [consulté le 21/03/2026]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2024/06/23/l-arabie-saoudite-annonce-1-301-morts-lors-du-pelerinage-a-la-mecque-la-plupart-sans-autorisation-officielle_6242975_3210.html.

² MAGHRIBI, Muhammad. « Ch I. Qu'est-ce que le pèlerinage (hajj) en islam ? ». *Le Pèlerinage en 101 citations*, Éditions i, 2025. 80 pages, pp.3-26.

³ AYYÜB, Hassan. *Fiqh Al-Ibâdât - Les règles de la Prière, de la Zakât, du Jeûne et du Hajj*. Edition Tawhid, 2008. 332 pages, pp.245-281.

⁴ Ibid.

⁵ TOUAIBIA, Yasmina. « Chapitre 2. Peuples et société ». *Arabie saoudite*, De Boeck Supérieur, 2018. 112 pages, pp.27-40.

⁶ « La Mecque ». *Larousse* [en ligne], 2004 [consulté le 21/03/2026]. Disponible sur : https://www.larousse.fr/encyclopedie/ville/La_Mecque/132518#:~:text=Patrie%20de%20Mahomet%20et%20premi%C3%A8re,qui%20abrite%20la%20Pierre%20noire.

⁷ LUIZARD, Pierre-Jean. « 30. Où sont répartis les musulmans aujourd'hui ? ». *Chiites et Sunnites en 100 questions La grande discorde*, Tallandier, 2019. 384 pages, pp.125-125.

⁸ PÉTRIAT, Philippe. « L'Arabie saoudite, naissance d'un État ». *Questions internationales*, 2018/1 n°89, 2018. 136 pages, pp.15-24.

héréditaire, gouvernée formellement par le roi Salmane, mais dirigée *de facto* par le prince héritier Mohammed ben Salmane (MBS)⁹, qui concentre les pouvoirs politiques, économiques et militaires dans un régime sans parlement élu ni opposition légale¹⁰. Dans ce contexte, la gestion du *hajj* ne saurait être dissociée des dynamiques de pouvoir propres à ce régime. C'est cette articulation complexe que les travaux de l'historienne Sylvia Chiffolleau¹¹, de l'anthropologue Madawi Al-Rasheed¹², du politologue Omar Saghi¹³ ou de l'historien Luc Chantre¹⁴ ont contribué à éclairer, montrant chacun à leur façon que le pèlerinage est simultanément un acte de foi, un enjeu géopolitique et une ressource économique. Dans quelles mesures la gestion saoudienne du pèlerinage à La Mecque constitue-t-elle un instrument de puissance politique, économique et sécuritaire, au prix d'une accessibilité religieuse inégalement garantie ?

Un pèlerinage universel sous conditions matérielles et administratives strictes

Une obligation religieuse conditionnée par les moyens matériels

Le *hajj* occupe une place centrale dans la théologie islamique. En tant que tel, il désigne un ensemble de rites précis. Pourtant, si le *hajj* revêt un caractère d'obligation religieuse, cette obligation n'est pas absolue : elle est d'emblée tempérée par une condition fondamentale, celle de la capacité *istit'â'a* (الإستطاعة). Le Coran lui-même, dans la sourate Al-Imran (3:97), subordonne le devoir du pèlerinage à la possibilité matérielle et physique de l'accomplir¹⁵. Le juriste

⁹ RIGOULET-ROZE, David. « La fragilité d'un royaume dans une transition dynastique à haut risque ». *Les Cahiers de l'Orient*, 2018/4 N° 132, 2018. 224 pages, pp.77-122.

¹⁰ TOUAIBIA, Yasmina. « Chapitre 3. Politique et gouvernement ». *Arabie saoudite*, De Boeck Supérieur, 2018. 112 pages, pp.41-62.

¹¹ CHIFFOLEAU, Sylvia. *Le Voyage à la Mecque Un pèlerinage mondial en terre d'Islam*, Belin, 2017. 400 pages.

¹² AL-RASHEED, Madawi. *A most masculine State. Gender, politics, and religion in Saudi Arabia*. Cambridge University Press, New York, 2013. 333 pages.

¹³ SAGHI, Omar. *Paris-La Mecque. Sociologie du pèlerinage*. Presses Universitaires de France, 2010. 296 pages.

¹⁴ CHANTRE, Luc. *Pèlerinages d'empire*, Éditions de la Sorbonne, 2018. 500 pages.

¹⁵ *Le Noble Coran*. Traduit par Muhammad HAMIDULLAH, Éditions Tawhid, 2017. 1232 pages.

médiéval Qayrawânî précisait ainsi que cette capacité recouvre plusieurs dimensions indissociables : « *le viatique suffisant pour arriver à La Mecque, la résistance physique nécessaire pour s'y rendre, soit à cheval, soit à pied, avec la santé du corps* »¹⁶, autrement dit, des ressources financières, une aptitude physique et une voie praticable et sûre. Cette définition classique, qui ancre le *hajj* dans une réalité concrète et matérielle, prend aujourd'hui une résonance particulière au regard du coût réel du pèlerinage contemporain. Car l'accès à La Mecque représente désormais un investissement financier considérable. Depuis la France, un pèlerinage de trois semaines coûte en moyenne entre 5000 et 6000 euros pour un hébergement classé trois étoiles, et jusqu'à 8000 euros pour une formule en hôtel cinq étoiles. Ces chiffres, relevés par l'historienne Sylvia Chiffolleau, révèlent un paradoxe caractéristique du *hajj* contemporain : si l'offre hôtelière saoudienne « *fait miroiter des conditions luxueuses* », la réalité sur place s'avère souvent bien différente, les pèlerins se retrouvant fréquemment concentrés à plusieurs dans les chambres¹⁷. Le marché du pèlerinage est ainsi structuré autour de tarifs élevés qui sélectionnent de fait les candidats au voyage. Cette sélection économique a des implications sociologiques profondes. Le politologue Omar Saghi, qui a mené une enquête de terrain à partir de son propre *hajj* effectué en 2003, a proposé une sociologie fine des pèlerins français¹⁸. Ce groupe, souvent issu des classes moyennes ou de la petite bourgeoisie selon la définition du sociologue Pierre Bourdieu¹⁹, parfois de première ou deuxième génération d'immigration, illustre comment le *hajj* est devenu dans les sociétés occidentales un véritable projet de vie. Celui-ci se planifie sur plusieurs années, impliquant une épargne longue et des arbitrages budgétaires significatifs, « *certaines pèlerins passent toute leur vie à*

¹⁶ Ibn Abî Zayd al-Qayrawānī. *La Risâla*. Revue et traduite par Saïd Al-Laham, Dar El Fiker, Beyrouth, Liban, 1993. 370 pages, p.141.

¹⁷ CHIFFOLEAU, Sylvia. « Le pèlerinage à La Mecque : une industrie sous contrôle ». *La Vie des Idées* [en ligne], 29 avril 2014 [consulté le 07/02/2026]. Disponible sur : <https://laviedesidees.fr/Le-pelerinage-a-La-Mecque-une>.

¹⁸ SAGHI, Omar. *Paris-La Mecque. Sociologie du pèlerinage*. Presses Universitaires de France, 2010. 296 pages.

¹⁹ BOURDIEU, Pierre. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Les éditions de minuit, 1979. 680 pages.

économiser pour le voyage »²⁰. Le pèlerinage cesse alors d'être une obligation spontanément accessible pour devenir un horizon différé, conditionné par des contraintes économiques qui ne sont pas sans rappeler la distinction coranique entre les musulmans qui « *ont les moyens* »²¹ et ceux qui n'en disposent pas. Dès lors, la dimension universelle du *hajj*, ce rassemblement annuel censé abolir les frontières de classe, de nationalité et de statut social²², se trouve nuancée, voire contredite, par la réalité d'un accès profondément inégalitaire. La barrière financière constitue un premier filtre, antérieur même aux dispositifs administratifs que l'Arabie saoudite a progressivement mis en place pour réguler les flux de pèlerins.

Le contrôle administratif des flux

La massification du *hajj* avec des flux est en forte progression : depuis l'Indonésie seule, ils sont passés d'à peine 2000 pèlerins dans les années 1850 à environ 10 000 à la fin des années 1930²³, pour atteindre aujourd'hui 221 000 personnes en 2026²⁴. Cette explosion, rendue possible par la révolution des transports maritimes au XIX^{ème} siècle puis par l'aviation de masse au XX^{ème} siècle²⁵, a transformé le *hajj* en un événement de mobilité humaine sans équivalent, rassemblant chaque année près de deux millions de fidèles en un même lieu et sur une période de quelques jours seulement²⁶. Face à cette réalité logistique inédite, la question du contrôle des flux est devenue un enjeu central pour les

²⁰ « Comment la hausse du prix du Hajj rend difficile le pèlerinage à la Mecque ». *BBC Afrique* [en ligne], 9 juin 2024 [consulté le 21/03/2026]. Disponible sur : <https://www.bbc.com/afrique/articles/c7227d39rrro>.

²¹ *Le Noble Coran*. Traduit par Muhammad HAMIDULLAH, Éditions Tawhid, 2017, S3, V97. 1232 pages.

²² DIAB, Mohammed. « Le Hajj est une bonne occasion pour instaurer l'égalité et rejeter la discrimination ». *Observatoire de l'Azhar* [en ligne], 1 août 2021 [consulté le 21/03/2026]. Disponible sur : <https://azhar.eg/observer-fr/details/ArtMID/1154/ArticleID/55987/Le-Hajj-est-une-bonne-occasion-pour-instaurer-l233galit233-et-rejeter-la-discrimination>.

²³ CHIFFOLEAU, Sylvia. « Le pèlerinage à La Mecque : une industrie sous contrôle ». *La Vie des Idées* [en ligne], 29 avril 2014 [consulté le 07/02/2026]. Disponible sur : <https://laviedesidees.fr/Le-pelerinage-a-La-Mecque-une>.

²⁴ « La Mecque lance des bus électriques, l'Indonésie investit 500 millions de dollars dans le Hajj ». *Saudi visa office* [en ligne], 22 décembre 2025 [consulté le 01/03/2026]. Disponible sur : <https://saudivisaoffice.com/fr/la-mecque-lance-des-bus-electriques-lindonesie-investit-500-millions-de-dollars-dans-le-hajj/#>.

²⁵ BLANCHETON, Bertrand. « 4. La révolution des transports ». *Histoire des faits économiques De la Révolution industrielle à nos jours*, Dunod, 2020. 224 pages, pp.14-17.

²⁶ DUPONT, Anne-Laure., et al. « La Mecque et Médine, berceau de l'islam ». *Atlas de l'islam Lieux, pratiques et idéologie*, Autrement, 2022. 98 pages, pp.40-41.

autorités saoudiennes, mêlant impératifs sécuritaires et sanitaires. Le premier levier de régulation est le système des quotas nationaux, mis en place par l'Arabie saoudite à partir des années 1980²⁷. Chaque pays membre de l'Organisation de la Coopération Islamique²⁸ se voit attribuer un nombre de visas proportionnel à sa population musulmane, en principe un pèlerin pour mille fidèles²⁹. Ce mécanisme, qui apparaît comme une nécessité de gestion des foules³⁰, confère en réalité à Riyad un pouvoir discrétionnaire considérable sur l'accès au lieu saint. Comme le souligne l'anthropologue Madawi Al-Rasheed, le régime saoudien contrôle précisément qui se rend à La Mecque, et cette maîtrise n'est pas neutre : les exilés et réfugiés saoudiens, dont le nombre va croissant, « *ne figurent certainement pas sur la liste des visiteurs à venir* »³¹. Plus encore, le régime a, dans le passé, refusé l'accès au lieu saint à certains pèlerins, les « *privant ainsi du droit de réaliser un pilier fondamental de l'islam, sans la réalisation duquel la foi d'un musulman ne saurait être complète* »³². Ce faisant, l'outil administratif du visa devient un instrument de sanction politique déguisé en mesure de gestion des flux. Ce constat est partagé par plusieurs observateurs : l'anthropologue Madawi Al-Rasheed considère que les Saoudiens ont traditionnellement utilisé le *hajj* « *comme un outil politique* », une position que rejoint le géopolitologue Mehdi Beyad, pour qui « *on ne peut pas séparer la politique saoudienne de son approche du hadj* »³³. La dimension sanitaire est venue renforcer et complexifier ce dispositif de contrôle. Les crises

²⁷ SALLON, Héléne. « Les nouvelles pratiques de pèlerinage des musulmans de France à La Mecque ». *Le Monde* [en ligne], 26 octobre 2012 [consulté le 21/03/2026]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/societe/article/2012/10/26/les-nouvelles-pratiques-de-pelerinage-des-musulmans-de-france_1781289_3224.html.

²⁸ *Organisation de la Coopération Islamique* [en ligne], 2026 [consulté le 01/03/2026]. Disponible sur : <https://www.oic-oci.org/states/?lan=fr>.

²⁹ BA, Mouhamadou. « Hajj 2022 : La Mecque réduit ses quotas ». *Pulse* [en ligne], 7 avril 2022 [consulté le 01/03/2026]. Disponible sur : <https://www.pulse.ci/article/hajj-2022-la-mecque-reduit-ses-quotas-2024090510211174995>.

³⁰ BESSIÈRE, Véronique et al. « Chapitre 8. La gestion de la foule ». *Le crowdfunding Fondements et pratiques*, De Boeck Supérieur, 2017. 178 pages, pp.135-153.

³¹ AL-RASHEED, Madawi. « Sommets de La Mecque : l'Arabie saoudite exploite les lieux saints à des fins politiques ». *Middle East Eye Édition Française* [en ligne], 31 mai 2019 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : <https://www.middleeasteye.net/fr/opinion-fr/sommets-de-la-mecque-larabie-saoudite-exploite-les-lieux-saints-des-fins-politique>.

³² Ibid.

³³ ULLAH, Areeb. AYESH, Mohammad. « La politique des quotas du hadj : "qu'en penserait Allah ?" ». *Middle East Eye* [en ligne], 22 août 2017 [consulté le 21/03/2026]. Disponible sur : <https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/la-politique-des-quotas-du-hadj-quaen-penserait-allah>.

épidémiques successives ont fourni aux autorités saoudiennes des justifications additionnelles pour restreindre l'accès au pèlerinage : en 2020, les pèlerins étrangers ont été totalement exclus du *hajj* en raison de la pandémie de Covid-19, tandis qu'en 2022, les personnes âgées de plus de 65 ans se sont vu refuser l'accès au pèlerinage³⁴. L'épidémie de SRAS en 2003, le virus H1N1 en 2009, la découverte d'un nouveau coronavirus en 2013, puis la crise du Covid-19 en 2020, ont constitué autant d'alertes qui ont conduit les autorités sanitaires saoudiennes à déconseiller le voyage à plusieurs catégories de population : les personnes âgées de plus de 65 ans, les enfants de moins de 12 ans, les femmes enceintes et, plus largement, toutes les personnes souffrant de déficience immunitaire³⁵. Si ces recommandations sont présentées par les autorités comme de simples mesures de précaution médicale, elles ont pour effet pratique d'exclure des franges entières de la communauté musulmane mondiale du pèlerinage. Ce filtrage, qu'il soit économique, administratif ou sanitaire, ouvre la voie à une troisième forme d'exclusion, plus radicale encore : celle des pèlerins qui, refusant ou ne pouvant se soumettre aux contraintes officielles, choisissent de contourner le système.

Discrimination et lutte contre les pèlerinages clandestins

La sécurisation du *hajj* constitue l'une des préoccupations majeures des autorités saoudiennes, mobilisant chaque année des moyens considérables. Le déploiement sécuritaire prend une dimension quasi-militaire : le ministre de la Garde nationale procède personnellement à des revues de troupes pour s'assurer de leur état de préparation, tandis que le chef d'état-major saoudien a tenu à rappeler publiquement que « *la sécurité du pèlerinage et des pèlerins est une ligne*

³⁴ « Les musulmans étrangers de retour à la Mecque après le Covid ». *RTS* [en ligne], 6 juillet 2022 [consulté le 22/03/2026]. Disponible sur : <https://www.rts.ch/info/monde/13224900-les-musulmans-etrangeurs-de-retour-a-la-mecque-apres-le-covid.html>.

³⁵ « De retour à La Mecque, les plus âgés défient l'été saoudien pour vivre leur rêve ». *L'Express* [en ligne], 28 juin 2023 [consulté le 01/03/2026]. Disponible sur : https://www.lexpress.fr/monde/de-retour-a-la-mecque-les-plus-ages-defient-lete-saoudien-pour-vivre-leur-reve-XKSEUKHESBGJPD5MZ5GPGPD2IY/?cmp_redirect=true.

rouge avec laquelle nous [les autorités saoudiennes] ne transigeons pas »³⁶. Cette rhétorique martiale, relayée par la presse locale avec une fierté nationale assumée³⁷, révèle à quel point la gestion du *hajj* est indissociable, aux yeux du régime, d'une démonstration de souveraineté et de capacité étatique. Pourtant, la figure du pèlerin clandestin est loin d'être une nouveauté. Elle traverse l'histoire du *hajj* sur plusieurs siècles et témoigne de la force d'une aspiration religieuse que les contraintes administratives n'ont jamais entièrement contenue. Avant 1914, comme le montre l'historien Luc Chantre, le nombre de pèlerins clandestins originaires d'Algérie pouvait représenter jusqu'à 20% des effectifs globaux, leur présence n'étant révélée aux autorités consulaires françaises que lorsqu'ils tombaient dans l'indigence³⁸. À ces clandestins maghrébins s'ajoutaient les *takrouis*, pèlerins d'Afrique de l'Ouest qui effectuaient le voyage à pied sur plusieurs années. Jusque dans les années 1950, ils constituaient une figure familière du Hedjaz, où ils trouvaient à s'employer comme portefaix ou au sein des services sanitaires³⁹. Ces trajectoires historiques illustrent une réalité constante : pour des millions de musulmans, les obstacles matériels et administratifs ne sauraient primer sur l'impératif spirituel. Comme le souligne Clarence Rodriguez, spécialiste du monde arabe, « *il y a des fidèles qui économisent toute une vie pour pouvoir y participer* »⁴⁰. Les années récentes ont vu se développer une pratique consistant à entrer en Arabie saoudite avec un simple visa touristique pour ensuite rejoindre clandestinement les lieux du pèlerinage⁴¹. C'est

³⁶ « Avec la guerre à Gaza, un pèlerinage à La Mecque sous haute surveillance ». *Courrier International* [en ligne], 14 juin 2024 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/article/securite-avec-la-guerre-a-gaza-un-pelerinage-a-la-mecque-sous-haute-surveillance>.

³⁷ « وزير الحرس الوطني يطّلع على استعدادات القوات ». *Okaz* [en ligne], 14 juin 2024 [consulté le 01/03/2026]. Disponible sur : <https://www.okaz.com.sa/news/local/2163941>.

³⁸ CHANTRE, Luc. « Le pèlerinage à La Mecque à l'époque contemporaine à travers les sources françaises consulaires et coloniales ». *Une histoire partagée : sources françaises sur l'histoire de l'Arabie. Hedjaz et Najd 1839-1943*, édité par Philippe Pétriat, Centre français de recherche de la péninsule Arabique, 2015. 215 pages, pp. 35-47.

³⁹ Ibid.

⁴⁰ DUCHEMIN, Rémi. « Comment s'organisent les pèlerinages à La Mecque ». *Europe1* [en ligne], 31 janvier 2025 [consulté le 22/03/2026]. Disponible sur : <https://www.europe1.fr/societe/comment-sorganisent-les-pelerinages-a-la-mecque-3750098>.

⁴¹ « Arabie saoudite. Le hadj 2025 à La Mecque sous le signe de la lutte contre les pèlerins clandestins ». *Courrier International* [en ligne], 3 juin 2025 [consulté le 01/03/2026]. Disponible sur : https://www.courrierinternational.com/article/arabie-saoudite-le-hadj-2025-a-la-mecque-sous-le-signe-de-la-lutte-contre-les-pelerins-clandestins_231563.

précisément ce phénomène que les autorités saoudiennes ont mis en avant pour expliquer le bilan catastrophique du *hajj* 2024, au cours duquel environ 1 300 pèlerins ont péri sous une chaleur extrême frôlant les 52°C⁴². L'argument sécuritaire et sanitaire est ainsi retourné contre les pèlerins non enregistrés, présentés par les autorités saoudiennes comme responsables d'une surcharge des dispositifs d'accueil et de secours⁴³, une lecture que confirme le politologue Hasni Abidi⁴⁴. Cependant, pour Massokhna Kane, président de SOS Consommateurs au Sénégal, ce sont de véritables manquements dans la gouvernance sécuritaire saoudienne qui sont en cause⁴⁵. La réponse des autorités a été une intensification notable de la répression. Une semaine avant le début du *hajj* 2025, plus de 300 000 pèlerins ont été refoulés faute d'autorisations valides⁴⁶. L'amende infligée aux contrevenants a par ailleurs été doublée, atteignant désormais 5000 euros, assortie d'une interdiction d'entrée sur le territoire saoudien pendant dix ans⁴⁷. Ces mesures ont déjà donné lieu à 75 000 verbalisations et 260 000 refoulements supplémentaires⁴⁸. Parallèlement, les dispositifs technologiques se perfectionnent : en 2025, des drones ont été déployés pour acheminer des médicaments directement au-dessus de la foule, et l'intelligence artificielle est désormais mobilisée pour la gestion des flux en temps

⁴² « Arabie saoudite. Le hadj 2025 à La Mecque sous le signe de la lutte contre les pèlerins clandestins ». *Courrier International* [en ligne], 3 juin 2025 [consulté le 01/03/2026]. Disponible sur : https://www.courrierinternational.com/article/arabie-saoudite-le-hadj-2025-a-la-mecque-sous-le-signe-de-la-lutte-contre-les-pelerins-clandestins_231563.

⁴³ Ibid.

⁴⁴ ALLEMAND SMALLER, Andrés. « Le millier de morts à La Mecque révèle le casse-tête saoudien ». *TdG* [en ligne], 20 juin 2024 [consulté le 22/03/2026]. Disponible sur : <https://www.tdg.ch/pelerinage-a-la-mecque-les-morts-revelent-le-casse-tete-saoudien-674726552764>.

⁴⁵ TIASSOU, Kossivi. « Le bilan tragique du hadj 2024 suscite l'indignation ». *DW* [en ligne], 20 juin 2024 [consulté le 22/03/2026]. Disponible sur : <https://www.dw.com/fr/arabie-saoudite-la-mecque-trag%C3%A9die-chaleur/a-69432341>.

⁴⁶ « Arabie saoudite : plus de 300 000 pèlerins clandestins refoulés de La Mecque avant le hajj ». *Le Parisien* [en ligne], 8 juin 2024 [consulté le 01/03/2026]. Disponible sur : <https://www.leparisien.fr/international/arabie-saoudite-plus-de-300-000-pelerins-clandestins-refoules-de-la-mecque-avant-le-hajj-08-06-2024-SUFRXORGJIBUFXVAILKKXDGSU.php#:~:text=César%202026-.Arabie%20saoudite%20%3A%20plus%20de%20300%20000%20pelerins%20clandestins%20refoulés%20de,disposaient%20pas%20des%20autorisations%20nécessaires>.

⁴⁷ « Arabie saoudite : le début du hadj placé sous haute surveillance pour éviter de nouveaux drames ». *RFI* [en ligne], 4 juin 2025 [consulté le 01/03/2026]. Disponible sur : <https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20250604-arabie-saoudite-le-d%C3%A9but-du-hadj-plac%C3%A9-sous-haute-surveillance-pour-%C3%A9viter-de-nouveaux-drames>.

⁴⁸ Ibid.

réel, aux côtés de plus de 50 000 soignants⁴⁹. Ce renforcement sécuritaire ne va cependant pas sans susciter des critiques quant aux conditions d'accueil des pèlerins admis. Des témoignages recueillis auprès de femmes pèlerines dès 2014 faisaient état de discriminations raciales au sein même des lieux saints⁵⁰. À la mosquée de Médine, des pèlerines étrangères ont rapporté avoir été contraintes de quitter certains espaces sacrés, tandis que les fidèles saoudiennes et du Golfe bénéficiaient d'un traitement privilégié⁵¹. L'une d'entre elles, témoignait que les femmes étrangères étaient regroupées par nationalité, créant une hiérarchie implicite entre les fidèles au sein même du lieu censé incarner l'égalité universelle des croyants⁵². Ces faits révèlent que le contrôle exercé par les autorités saoudiennes ne porte pas seulement sur l'accès au pèlerinage, mais s'étend jusqu'à l'expérience vécue à l'intérieur des lieux saints, une réalité qui prépare le terrain à l'analyse de la dimension proprement politique de cette mainmise.

La Mecque comme ressource stratégique du régime saoudien

La légitimité religieuse comme fondement du pouvoir

La relation entre contrôle des lieux saints et légitimité politique ne date pas de l'Arabie saoudite moderne : elle est consubstantielle à l'histoire de l'islam. Dès les origines, La Mecque occupait une position stratégique, à la fois carrefour caravanier majeur et sanctuaire abritant la *Ka'ba*, objet d'un culte antéislamique. Selon le récit islamique, le prophète Muhammad s'attacha à la réinscrire dans la

⁴⁹ « Arabie saoudite : le début du hadj placé sous haute surveillance pour éviter de nouveaux drames ». *RFI* [en ligne], 4 juin 2025 [consulté le 01/03/2026]. Disponible sur : <https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20250604-arabie-saoudite-le-d%C3%A9but-du-hadj-plac%C3%A9-sous-haute-surveillance-pour-%C3%A9viter-de-nouveaux-drames>.

⁵⁰ SIDIGUITIEBE, Christophe. « Arabie Saoudite : des femmes se sentent discriminées au hajj ». *TELQUEL* [en ligne], 21 juillet 2014 [consulté le 01/03/2026]. Disponible sur : https://telquel.ma/2014/07/21/arabie-saoudite-femmes-pelerins-denoncent-discrimination-raciale_1410285.

⁵¹ Ibid.

⁵² Ibid.

tradition abrahamique lors du pèlerinage de l'Adieu en 632⁵³. Ce faisant, il fondait un modèle rituel que reproduisent depuis lors tous les pèlerins, et instituait La Mecque comme centre symbolique de la *oumma* (الأمة), la communauté des croyants⁵⁴. À partir de ce moment, comme le rappelle l'historienne Sylvia Chiffolleau, « *les souverains musulmans successifs se sont donnés un surcroît de légitimité* » en s'assurant le contrôle des cités saintes et de l'organisation du voyage sacré⁵⁵. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, financer les grandes caravanes partant du Caire ou de Damas, entretenir les villes saintes et garantir la sécurité des pèlerins, représentait un effort colossal, militaire, financier et logistique, que seuls les pouvoirs les plus puissants pouvaient assumer, et qui leur conférait en retour une autorité religieuse non négligeable⁵⁶. C'est dans cette longue tradition que s'inscrit la prise de contrôle saoudienne du Hedjaz en 1925, lorsque les troupes d'Ibn Saoud, portées par l'idéologie wahhabite, s'emparèrent de la région et de ses lieux saints⁵⁷. Le titre de « *Serviteur des deux saintes mosquées* », adopté par le roi Fahd en 1986 en remplacement de celui de « *Sa Majesté* »⁵⁸, n'est pas un simple ornement protocolaire, il exprime une revendication d'autorité spirituelle, fondée sur la fonction de gardien des lieux les plus sacrés de l'islam. Mais cette légitimité religieuse est activement entretenue et mise en scène. Les imams de la Grande Mosquée de La Mecque, nommés par les autorités saoudiennes, n'épargnent selon Madawi Al-Rasheed aucune occasion de « *louer, implorer et encenser les monarques saoudiens* »⁵⁹ lors des prêches, devant une assistance de plusieurs

⁵³ CHIFFOLEAU, Sylvia. « Chapitre 1. Brève histoire des pèlerinages d'autrefois ». *Le Voyage à la Mecque*, Éditions Belin, 2017. 400 pages, pp. 17-50.

⁵⁴ ZEGHIDOUR, Slimane. *La vie quotidienne à la Mecque de Mahomet à nos jours*. Hachette, 1989. 479 pages.

⁵⁵ CHIFFOLEAU, Sylvia. « Le pèlerinage à La Mecque : une industrie sous contrôle ». *La Vie des Idées* [en ligne], 29 avril 2014 [consulté le 07/02/2026]. Disponible sur : <https://laviedesidees.fr/Le-pelerinage-a-La-Mecque-une>.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ CHANTRE, Luc. « Chapitre 8. Un hajj sous contrôle ». *Pèlerinages d'empire*, Éditions de la Sorbonne, 2018. 500 pages, pp. 239-278.

⁵⁸ BLIN, Louis. « L'émancipation contrainte de la politique étrangère saoudienne ». *Politique étrangère*, 2016/2 Été, 2016. 244 pages, pp.49-61.

⁵⁹ AL-RASHEED, Madawi. « Sommets de La Mecque : l'Arabie saoudite exploite les lieux saints à des fins politiques ». *Middle East Eye Édition Française* [en ligne], 31 mai 2019 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : <https://www.middleeasteye.net/fr/opinion-fr/sommets-de-la-mecque-larabie-saoudite-exploite-les-lieux-saints-des-fins-politique>.

millions de pèlerins venus du monde entier. Cette pratique, qui consiste à faire l'éloge du roi saoudien, est qualifiée sans ambiguïté par l'anthropologue de « *propagande politique imposée aux musulmans* »⁶⁰, dont l'écrasante majorité ne se rend pas à La Mecque pour y recevoir ce type de message⁶¹. Le lieu saint devient ainsi, dans cette lecture, une caisse de résonance unique pour le discours politique du régime, bénéficiant d'une audience mondiale. Ce phénomène illustre ce que Al-Rasheed désigne comme une forme paradoxale d'islamisme d'État : « *l'insertion de la politique à La Mecque et dans ses environs n'est rien d'autre qu'un islamisme total, le mouvement que le régime interdit mais qu'il est heureux de pratiquer à proximité d'un symbole si important pour tous les musulmans* »⁶². En d'autres termes, le régime saoudien condamne les mouvements islamistes qui prétendent mêler religion et politique⁶³, tout en pratiquant lui-même, à une échelle bien plus grande, cette même fusion, mais à son seul profit.

Instrumentalisation politique du pèlerinage

L'une des contradictions les plus saisissantes de la gouvernance saoudienne du *hajj* réside dans l'écart entre le discours officiel et la pratique réelle du régime. Riyad affirme avec constance que La Mecque est un lieu exclusivement spirituel, que la politique y est complètement interdite⁶⁴ et que toute tentative d'utiliser cet espace ou l'occasion du pèlerinage pour diffuser un message politique est « *non seulement bannie, mais sévèrement punie* »⁶⁵. Cette injonction à l'apolitisme

⁶⁰ AL-RASHEED, Madawi. « Sommets de La Mecque : l'Arabie saoudite exploite les lieux saints à des fins politiques ». *Middle East Eye Édition Française* [en ligne], 31 mai 2019 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : <https://www.middleeasteye.net/fr/opinion-fr/sommets-de-la-mecque-larabie-saoudite-exploite-les-lieux-saints-des-fins-politique>.

⁶¹ Ibid.

⁶² Ibid.

⁶³ AL-RASHEED, Madawi. « Interdire le politique : le discours religieux wahhabite en Arabie saoudite ». *La démocratie est-elle soluble dans l'islam ?*, édité par Abdellah Hammoudi et al., CNRS Éditions, 2007. 280 pages, pp. 147-165.

⁶⁴ « Hajj : interdiction de filmer, de brandir des étendards et de scander des slogans dans les lieux saints ». *TELQUEL* [en ligne], 4 juin 2025 [consulté le 01/03/2026]. Disponible sur : https://telquel.ma/instant-t/2025/06/04/hajj-interdiction-de-filmer-de-brandir-des-etendards-et-de-scander-des-slogans-dans-les-lieux-saints_1936328/.

⁶⁵ AL-RASHEED, Madawi. « Sommets de La Mecque : l'Arabie saoudite exploite les lieux saints à des fins politiques ». *Middle East Eye Édition Française* [en ligne], 31 mai 2019 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : <https://www.middleeasteye.net/fr/opinion-fr/sommets-de-la-mecque-larabie-saoudite-exploite-les-lieux-saints-des-fins-politique>.

s'applique à tous les pèlerins du monde, et manifestations, prises de parole collectives et distributions de tracts sont réprimées avec une grande fermeté comme en témoigne l'avertissement solennel lancé par les autorités saoudiennes aux pèlerins iraniens en 2009⁶⁶. Pourtant, la monopolisation se manifeste de manière particulièrement explicite dans l'usage diplomatique que l'Arabie saoudite fait de La Mecque comme espace de convocation et de légitimation. En mai 2019, le roi Salmane a ainsi présidé depuis La Mecque trois sommets simultanés : la 14^{ème} réunion ordinaire de l'Organisation de la Coopération Islamique⁶⁷, une réunion d'urgence du Conseil de Coopération du Golfe et une session extraordinaire de la Ligue arabe⁶⁸. L'ordre du jour de ces rencontres n'avait rien de théologique, il s'agissait d'obtenir un soutien politique autour de crises aussi sensibles que les tensions dans le Golfe Persique, la question palestinienne ou encore la situation des minorités musulmanes dans le monde⁶⁹. Convoquer ces instances à La Mecque plutôt qu'à Riyad ou dans toute autre capitale n'était pas un choix anodin, c'est précisément la charge symbolique du lieu qui conférait à ces réunions une solennité et une légitimité supplémentaires⁷⁰. Al-Rasheed résume la logique à l'œuvre : le régime saoudien veut « *l'islamisme sans les islamistes* »⁷¹, la plupart de ces derniers se trouvant d'ailleurs actuellement emprisonnés⁷². Cette instrumentalisation est d'autant plus efficace qu'elle

⁶⁶ ArabNews. « ARABIE SAOUDITE. Riyad met en garde les pèlerins iraniens ». *Courrier international* [en ligne], 23 novembre 2009 [consulté le 22/03/2026]. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/breve/2009/11/23/riyad-met-en-garde-les-pelerins-iraniens>.

⁶⁷ « Le Serviteur des deux Saintes Mosquées préside le 14^{ème} Sommet et réaffirme que la question palestinienne constitue la pierre angulaire du travail de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ». *Organisation de Coopération Islamique* [en ligne], 01 juin 2019 [consulté le 22/03/2026]. Disponible sur : https://www.oic-oci.org/topic/?t_id=21860&t_ref=12801&lan=fr.

⁶⁸ « Trois sommets dès ce jeudi à la Mecque : des pays du Golfe, arabes et islamistes ». *بيروت* [en ligne], 28 mai 2019 [consulté le 22/03/2026]. Disponible sur : <https://www.leaders.com.tn/article/27191-beji-caid-essebsi-et-salmane-ben-abdelaziz-sommet-arabe-la-mecque>.

⁶⁹ AL-RASHEED, Madawi. « Sommets de La Mecque : l'Arabie saoudite exploite les lieux saints à des fins politiques ». *Middle East Eye Édition Française* [en ligne], 31 mai 2019 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : <https://www.middleeasteye.net/fr/opinion-fr/sommets-de-la-mecque-larabie-saoudite-exploite-les-lieux-saints-des-fins-politique>.

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ Ibid.

⁷² « Les constats d'Amnesty International. Arabie saoudite : tortures et amputations ». *Le Monde diplomatique* [en ligne], novembre 1990 [consulté le 22/02/2026]. Disponible sur : <https://www.monde->

s'exerce sur un terrain où les chefs d'État de pays à majorité musulmane, représentants d'organisations islamiques, ne peuvent guère refuser l'invitation sans risquer d'apparaître comme indifférents aux affaires de la *oumma* (الأمة)⁷³. On peut dès lors se demander dans quelle mesure le régime saoudien ne tend pas à brouiller la frontière entre intérêts nationaux et intérêts de l'islam universel, en présentant ses positions diplomatiques sous le prisme d'une autorité religieuse.

Une ressource économique majeure dans l'après-pétrole

Au-delà de sa dimension religieuse et politique, le *hajj* représente pour l'Arabie saoudite un enjeu économique de première importance, qui s'est considérablement renforcé dans le contexte de la transition post-pétrolière engagée par le royaume. Pendant longtemps, les recettes tirées du pèlerinage sont restées secondaires par rapport aux revenus des hydrocarbures⁷⁴. Mais la baisse tendancielle des prix du pétrole et la prise de conscience de la nécessité de diversifier l'économie nationale ont conduit le régime à reconsidérer son économie⁷⁵. Ce changement de regard sur le *hajj* est emblématique d'un mouvement plus large, celui par lequel l'Arabie saoudite apprend à « *jouir du spectacle du monde* » en le monétisant, pour reprendre la définition du tourisme comme industrie, proposée par l'historien Sylvain Venayre⁷⁶. C'est dans ce contexte que s'inscrit le plan « *Vision 2030* », présenté en 2016 sous l'impulsion du prince héritier MBS⁷⁷. Ce programme de transformation économique, qui vise explicitement à réduire la dépendance du royaume aux revenus pétroliers, place

diplomatie.fr/1990/11/A/43058#:~:text=%20Au%20moins%2027%20prisonniers%20d,au%20secret%2C%20sans%20être%20jugés.

⁷³ SENIGUER, Haouès. « L'islamisme en terre d'islam majoritaire : Entre culture et culturalisme ». *Histoire, monde et cultures religieuses*, 2015/1 n° 33, 2015. 160 pages, pp.99-125.

⁷⁴ TOUAIBIA, Yasmina. « Chapitre 4. Économie et développement ». *Arabie saoudite*, De Boeck Supérieur, 2018. 112 pages, pp.63-83.

⁷⁵ BESANCENOT, Bertrand. « La nécessité du changement ». *Questions internationales*, 2018/1 n°89, 2018. 136 pages, pp.68-73.

⁷⁶ VENAYRE, Sylvain. *Pourquoi voyager ? 17 leçons du XIXe siècle*. CNRS Editions, 2025. 344 pages.

⁷⁷ ABIDI, Hasni. « L'Arabie saoudite 2030 : la Vision de tous les défis ». *Politique étrangère*, 2025/4 Hiver, 2025. 216 pages, pp.39-51.

le tourisme religieux au cœur de sa stratégie de diversification⁷⁸. Les objectifs chiffrés sont éloquentes : à l'horizon 2030, l'Arabie saoudite entend être en mesure d'accueillir annuellement quelque 30 millions de pèlerins pour la *'umra* (العمرة), accessible toute l'année et donc plus facilement scalable, et jusqu'à 5,4 millions de fidèles pour le *hajj* proprement dit, contre environ deux millions aujourd'hui⁷⁹. Une telle augmentation, qui représenterait plus du double des flux actuels, suppose nécessairement des investissements colossaux en matière d'infrastructures, d'hébergement, de transport et de services. Ce projet de massification assumée est révélateur d'une évolution conceptuelle dans la manière dont le régime envisage les lieux saints. Comme le souligne l'historienne Sylvia Chiffoleau, le *hajj* est désormais « *explicitement considéré comme une ressource touristique majeure pour l'Arabie saoudite* »⁸⁰. Le pèlerinage, obligation spirituelle pour des millions de musulmans, est ainsi simultanément catalogué comme un produit touristique à développer, à optimiser et à rentabiliser. Cette marchandisation du *hajj* soulève des questions, accueillir davantage de pèlerins implique des investissements colossaux dont le coût est nécessairement répercuté sur les prix des forfaits⁸¹, alimentant le cercle vicieux de la sélection économique décrit en première partie. La tension entre ambition quantitative (plus de pèlerins, plus de revenus) et obligation morale d'un accès équitable au cinquième pilier de l'islam reste une question que la Vision 2030 appliquée au tourisme religieux ne semble pas explicitement aborder. Elle annonce sûrement des débats plus larges sur la modernisation du *hajj* et ses effets sur la nature même du pèlerinage.

⁷⁸ ABIDI, Hasni. « L'Arabie saoudite 2030 : la Vision de tous les défis ». *Politique étrangère*, 2025/4 Hiver, 2025. 216 pages, pp.39-51.

⁷⁹ CHIFFOLEAU, Sylvia. « Le hajj mondialisé : La promotion du tourisme au péril de la sacralité ? ». *Mondes arabes*, 2024/2 N° 6, 2024. 214 pages, pp.27-48.

⁸⁰ Ibid.

⁸¹ « Comment la hausse du prix du Hajj rend difficile le pèlerinage à la Mecque ». *BBC Afrique* [en ligne], 9 juin 2024 [consulté le 21/03/2026]. Disponible sur : <https://www.bbc.com/afrique/articles/c7227d39rrro>.

Modernisation, massification et tensions autour de la gouvernance du *hajj*

La transformation du pèlerinage à l'ère de la mondialisation

Le *hajj* n'a jamais été un phénomène figé. Il s'inscrit dans une longue tradition islamique du voyage qui articule, selon les travaux de l'anthropologue Houari Touati⁸², curiosité pour l'étranger et approfondissement d'une identité religieuse commune. Cet horizon demeure toutefois quasi exclusivement musulman, ce qui distingue fondamentalement le pèlerinage du tourisme au sens occidental du terme. Mais c'est au XIX^{ème} siècle que s'opère une rupture décisive dans l'histoire du *hajj*, le pèlerinage cesse d'être une affaire strictement intra-musulmane pour devenir un objet de préoccupation des puissances coloniales européennes⁸³. La colonisation britannique, française et néerlandaise place sous tutelle administrative des populations musulmanes dont les mouvements vers La Mecque posent de nouveaux défis de contrôle⁸⁴. La surveillance sanitaire internationale vient compléter ce tableau : les grandes épidémies de choléra qui frappent les caravanes de pèlerins au XIX^{ème} siècle provoquent la mise en place de dispositifs de quarantaine et de contrôle aux frontières qui préfigurent les régulations contemporaines⁸⁵. Ce mouvement de bureaucratisation du *hajj* correspond à l'avènement de ce que Sylvia Chiffolleau décrit comme une « *modernité administrative* »⁸⁶ qui contrôle les flux et les frontières, dénombre les individus et cherche à imposer l'identification des voyageurs par le passeport. Le pèlerin devient simultanément un sujet administratif, un flux à gérer, et un risque

⁸² TOUATI, Houari. *Islam et voyage au Moyen Âge*. Seuil, L'univers historique, Paris, 2001. 352 pages.

⁸³ CHIFFOLEAU, Sylvia. « Le pèlerinage à La Mecque : une industrie sous contrôle ». *La Vie des Idées* [en ligne], 29 avril 2014 [consulté le 07/02/2026]. Disponible sur : <https://laviedesidees.fr/Le-pelerinage-a-La-Mecque-une>.

⁸⁴ Ibid.

⁸⁵ CHANTRE, Luc. « Se rendre à La Mecque sous la Troisième République », *Cahiers de la Méditerranée*, Migration et religion en France (Tome 2), N° 78/2009, 2009. 419 pages, pp. 202-227.

⁸⁶ CHIFFOLEAU, Sylvia. « Le pèlerinage à La Mecque : une industrie sous contrôle ». *La Vie des Idées* [en ligne], 29 avril 2014 [consulté le 07/02/2026]. Disponible sur : <https://laviedesidees.fr/Le-pelerinage-a-La-Mecque-une>.

sanitaire potentiel à surveiller. Le recul des grandes épidémies, le retrait des puissances européennes et l'affirmation du pouvoir saoudien sur le Hedjaz à partir de 1925 ont certes reconfiguré les acteurs de ce contrôle, mais n'en ont pas modifié la logique profonde car le pèlerinage continue de s'inscrire dans un régime où la liberté religieuse doit « *composer avec la rationalité administrative et comptable* »⁸⁷. Ces transformations historiques ont suscité un corpus académique important, mobilisant des historiens, des anthropologues et des politologues de plusieurs horizons, de Robert Bianchi⁸⁸ à Luc Chantre⁸⁹, en passant par Eric Tagliacozzo⁹⁰ et Eileen Kane⁹¹, qui ont chacun éclairé, depuis différents espaces géographiques de l'aire musulmane, les mutations contemporaines du *hajj*. Ce foisonnement intellectuel témoigne de la richesse analytique d'un objet qui, loin d'être réductible à son seul contenu spirituel, constitue un observatoire privilégié des rapports entre religion, politique et mobilité. La mondialisation n'a fait qu'intensifier cette tension, en augmentant les flux potentiels de pèlerins à des niveaux inédits. Elle a rendu plus pressante la question de la gouvernance d'un événement dont l'ampleur dépasse désormais les capacités d'accueil spontanées du site, et dont les enjeux sanitaires et sécuritaires débordent largement les frontières du royaume saoudien.

Entre sécurité, santé publique et contrôle politique

Pendant longtemps, le contrôle sanitaire du pèlerinage fut ainsi une affaire multilatérale, impliquant des instances internationales qui exerçaient une forme de tutelle sur les conditions d'accueil des fidèles à La Mecque⁹². Ce n'est qu'en

⁸⁷ CHIFFOLEAU, Sylvia. « Le pèlerinage à La Mecque : une industrie sous contrôle ». *La Vie des Idées* [en ligne], 29 avril 2014 [consulté le 07/02/2026]. Disponible sur : <https://laviedesidees.fr/Le-pelerinage-a-La-Mecque-une>.

⁸⁸ BIANCHI, Robert. *Guests of God. Pilgrimage and Politics in the Islamic World*. Oxford University Press, 2004. 384 pages.

⁸⁹ CHANTRE, Luc. *Pèlerinages d'Empire. Une histoire européenne du pèlerinage à La Mecque*. Paris, Éditions de la Sorbonne, 2018. 500 pages.

⁹⁰ TAGLIACOZZO, Eric. *The Longest Journey. Southeast Asians and the Pilgrimage to Mecca*. Oxford University Press, 2013. 356 pages.

⁹¹ KANE, Eileen. *Russian Hajj. Empire and the Pilgrimage to Mecca*. Cornell University Press, 2015. 258 pages.

⁹² « Le pèlerinage de La Mecque ». *Santé du Monde* [en ligne]. Genève, Août-septembre 1967 [consulté le 21/03/2026]. Disponible sur : <https://international-review.icrc.org/sites/default/files/S003533610013285Xa.pdf>.

1957 que l'Arabie saoudite parvint à mettre fin à cette supervision extérieure, obtenant la pleine souveraineté sanitaire sur le pèlerinage et faisant supprimer les mesures spéciales applicables aux pèlerins des Lieux saints du Règlement sanitaire international de l'Organisation Mondiale de la Santé⁹³. Elle eut néanmoins pour conséquence de faire reposer sur le seul régime saoudien l'entière responsabilité de la gestion des risques épidémiques liés au rassemblement annuel de plusieurs millions de personnes⁹⁴. Or cette responsabilité est lourde, car la menace épidémique n'a pas disparu avec le retrait de la surveillance internationale. Le *hajj* constitue structurellement un environnement propice à la circulation des agents pathogènes : densité humaine extrême, promiscuité, fatigue physique des pèlerins et origine géographique radicalement diverse des participants créent des conditions idéales de transmission. Les alertes se sont succédées au XXI^{ème} siècle, SRAS en 2003, H1N1 en 2009, coronavirus en 2013⁹⁵, rappelant que la maîtrise souveraine du risque sanitaire n'équivaut pas à son élimination. Face à ces défis récurrents, les autorités saoudiennes ont développé des dispositifs de gestion médicale d'une ampleur croissante, mobilisant des dizaines de milliers de soignants et, plus récemment, des technologies de pointe comme les drones médicaux et l'intelligence artificielle pour la gestion des flux en temps réel⁹⁶. Mais c'est la question sécuritaire au sens large qui a conduit à la transformation la plus structurelle de la gouvernance du *hajj* : l'instauration en 1987 d'un système de quotas nationaux, avalisé par l'Organisation de la Conférence islamique⁹⁷. La foule n'était plus seulement perçue comme une menace sanitaire potentielle, mais comme un défi à l'ordre public et

⁹³ CHIFFOLEAU, Sylvia. « Conclusion ». *Le Voyage à la Mecque Un pèlerinage mondial en terre d'Islam*, Belin, 2017. 400 pages, pp.361-367.

⁹⁴ CHIFFOLEAU, Sylvia. « Le pèlerinage à La Mecque : une industrie sous contrôle ». *La Vie des Idées* [en ligne], 29 avril 2014 [consulté le 07/02/2026]. Disponible sur : <https://laviedesidees.fr/Le-pelerinage-a-La-Mecque-une>.

⁹⁵ Ibid.

⁹⁶ « Arabie saoudite : le début du hadj placé sous haute surveillance pour éviter de nouveaux drames ». *RFI* [en ligne], 4 juin 2025 [consulté le 01/03/2026]. Disponible sur : <https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20250604-arabie-saoudite-le-d%C3%A9but-du-hadj-plac%C3%A9-sous-haute-surveillance-pour-%C3%A9viter-de-nouveaux-drames>.

⁹⁷ « Instructions Regulating Agreements Between Hajj Missions and the Ministry ». Ministry of Hajj [en ligne], 2016 [consulté le 22/03/2026]. Disponible sur : <https://www.hajjinformation.com/reports/instructions%20regulating%20agreements.pdf>.

à la sécurité, une perception dramatiquement confirmée par les heurts de 1987 entre pèlerins iraniens et forces de sécurité saoudiennes, qui firent plusieurs centaines de morts et illustrèrent la volatilité politique d'un tel rassemblement⁹⁸. Ce système de quotas cristallise ainsi l'imbrication des logiques sécuritaires, sanitaires et politiques qui caractérise la gouvernance saoudienne du *hajj*. La frontière entre impératif de sécurité légitime et outil de contrôle discrétionnaire demeure.

Une gouvernance contestée mais incontournable

La dimension la plus explicitement politique de la contestation porte sur l'usage du visa comme outil de répression dissidente. Le cas du cheikh tunisien Rached Ghannouchi, dirigeant du parti islamiste al-Nahda, est à cet égard emblématique. Alors qu'il vivait en exil à Londres, l'ambassade saoudienne en Grande-Bretagne lui a refusé, en 2007-2008, la délivrance d'un visa pour accomplir le pèlerinage⁹⁹. Ce refus, qui prive un musulman de l'accomplissement d'un pilier fondamental de sa foi pour des raisons politiques, illustre avec clarté le mécanisme décrit par Madawi Al-Rasheed : « *tout détracteur musulman du régime saoudien est jugé indésirable à La Mecque* »¹⁰⁰. L'espace sacré devient ainsi, par la voie administrative, un instrument de sanction à l'encontre des opposants et des figures jugées dérangeantes pour Riyad, quelle que soit leur légitimité religieuse propre. À l'intérieur même du pèlerinage, la parole des pèlerins est encadrée avec une rigueur qui ne laisse aucune place à l'expression autonome. Le grand imam de La Mecque Abderrahman Al-Soudais martèle ses injonctions à destination des fidèles : « *pas de slogans, ni de manifestations, ni de disputes* », « *pas de place pour les slogans* »

⁹⁸ CHAKER, Rachid. « La rivalité irano-saoudienne : De l'opposition théologique à l'affrontement politique ». *Annuaire français de relations internationales*, Éditions Panthéon-Assas, 2017. 1086 pages, pp.169-180.

⁹⁹ AL-RASHEED, Madawi. « Sommets de La Mecque : l'Arabie saoudite exploite les lieux saints à des fins politiques ». *Middle East Eye Édition Française* [en ligne], 31 mai 2019 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : <https://www.middleeasteye.net/fr/opinion-fr/sommets-de-la-mecque-larabie-saoudite-exploite-les-lieux-saints-des-fins-politiques>.

¹⁰⁰ Ibid.

politiques »¹⁰¹. Ces contradictions nourrissent des contestations qui s'expriment à plusieurs échelles. Des voix s'élèvent régulièrement dans le monde musulman pour dénoncer la destruction du patrimoine historique de La Mecque, selon le *Gulf Affairs*, près de 95 % des bâtiments millénaires auraient été démolis en deux décennies¹⁰², au point que Irfan Al-Alawi le directeur exécutif de la *Islamic Heritage Research Foundation*, alerte sur le risque de rupture mémorielle pour les générations futures¹⁰³. Au niveau géopolitique, l'Iran chiite conteste depuis la révolution de 1979 la légitimité saoudienne à gérer seul un lieu saint appartenant à l'ensemble de la *oumma*, et des incidents récurrents ont émaillé les relations entre les deux pays autour du *hajj*¹⁰⁴. Au niveau des droits individuels enfin, des chercheurs comme le politologue Glen Segell documentent des discriminations liées à la nationalité¹⁰⁵, tandis que des journalistes ont recueilli des témoignages de discriminations raciales¹⁰⁶, auxquels s'ajoutent les dénonciations portées par le mouvement *#MosqueMeToo*, mettant en lumière les violences et le harcèlement subis par des femmes lors du pèlerinage¹⁰⁷. Pourtant, malgré ces critiques, la gouvernance saoudienne du *hajj* s'impose comme incontournable.

¹⁰¹ « Avec la guerre à Gaza, un pèlerinage à La Mecque sous haute surveillance ». *Courrier International* [en ligne], 14 juin 2024 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/article/securite-avec-la-guerre-a-gaza-un-pelerinage-a-la-mecque-sous-haute-surveillance>.

¹⁰² HUME, Tim. Ayish, Samya. « Mecca redevelopment sparks heritage concerns ». *CNN World* [en ligne], 7 février 2013 [consulté le 22/03/2026]. Disponible sur : <https://edition.cnn.com/2013/02/07/world/meast/saudi-heritage-destruction-mecca>.

¹⁰³ TAYLOR, Jerome. « The photos Saudi Arabia doesn't want seen – and proof Islam's most holy relics are being demolished in Mecca ». *Independent* [en ligne], 15 mars 2013 [consulté le 22/03/2026]. Disponible sur : <https://www.independent.co.uk/news/world/middle-east/the-photos-saudi-arabia-doesn-t-want-seen-and-proof-islams-most-holy-relics-are-being-demolished-in-mecca-8536968.html>.

¹⁰⁴ CHAKER, Rachid. « La rivalité irano-saoudienne : De l'opposition théologique à l'affrontement politique ». *Annuaire français de relations internationales*, Éditions Panthéon-Assas, 2017. 1086 pages.

¹⁰⁵ SEGELL, Glen. « Discrimination against Africans Attending Haj ». *Research on Islam and Muslims in Africa* [en ligne], 3 novembre 2017 [consulté le 22/03/2026]. Disponible sur : <https://muslimsinfrica.wordpress.com/2017/11/03/discrimination-against-africans-attending-haj-dr-glen-segell/>.

¹⁰⁶ SIDIGUITIEBE, Christophe. « Arabie Saoudite : des femmes se sentent discriminées au hajj ». *TELQUEL* [en ligne], 21 juillet 2014 [consulté le 01/03/2026]. Disponible sur : https://telquel.ma/2014/07/21/arabie-saoudite-femmes-pelerins-denoncent-discrimination-raciale_1410285.

¹⁰⁷ « #MosqueMeToo : des musulmanes dénoncent des agressions sexuelles subies à La Mecque ». *Le Monde* [en ligne], 13 février 2018 [consulté le 22/03/2026]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2018/02/13/mosquemetoo-des-musulmanes-denoncent-des-agressions-sexuelles-subies-a-la-mecque_5256308_3218.html.

Conclusion

Au-delà du cas saoudien, la question de la gouvernance des lieux saints dans un monde globalisé invite à une réflexion plus large sur les rapports entre souveraineté étatique et patrimoine religieux universel. On peut dès lors se demander si un lieu appartenant symboliquement à des millions de croyants peut légitimement rester sous la tutelle exclusive d'un seul État.





publication@jeunes-ihedn.org